



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 11 AVRIL 2019

Mairie de ROULANS

34 grande rue
25640

Le conseil municipal de la Commune de ROULANS, régulièrement convoqué en date du 05/04/2019, s'est réuni en mairie de ROULANS le jeudi 11 avril 2019 à 20 h sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaient présents :

BRIE Gérard – COMBEL Francis – DUBOIS-DUNILAC Hervé - DUSSAUSAY Florence – EMONIN Sandra – GAFFIE Marguerite - JACQUOT Alain - JOUFFROY Christine – LAGIERE Emmanuelle – LIMONET André - MASSON Marinette

Absent excusé avec pouvoir :

- *BRULET Daniel avec pouvoir à DUBOIS Hervé*
- *PAUTHIER Jean-Luc avec pouvoir à JACQUOT Alain*
- *TRONCIN Catherine avec pouvoir à LAGIERE Emmanuelle*
- *BIGLER Bruno avec pouvoir à EMONIN Sandra*

Secrétaire de séance : Marguerite GAFFIE

Après lecture par le maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 mars écoulé.

INFORMATIONS DU MAIRE

Permanences M. S. A. P.

Le maire informe l'assemblée de la signature d'une convention, à titre gratuit, avec la ville de Baume-Les-Dames pour l'organisation, à compter de ce jour, de permanences de la maison des services publics (M. S. A. P.) à Roulans, espace culturel – le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30. Le conseil approuve cette signature.

Situation financière de la commune

Le maire, assisté de Francis COMBEL, a présenté en détail la situation financière de la commune en commentant les ratios de niveau édités par la trésorerie de Morre-Roulans pour la gestion 2018. Il en ressort que l'ensemble des indicateurs sont au vert, avec une situation saine et un endettement faible autorisant de nouveaux investissements.

Principaux ratios de niveau :

	Montant en € Roulans	Montant en € par habitant pour la même catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
Charges de personnel	152 705	133	167	233	272
Charges financières	14 137	12	17	15	18
Capacité d'autofinancement	281 831	245	150	145	156
Encours de la dette	620 885	540	655	566	607
Autofinancement net - % dans dépenses équipement		48.66	19.35	27.54	28.97
Encours des dettes bancaires au 31/12/18		2.20	4.33	3.83	3.78

Budget Lotissement Aux Vignottes

Approbation du compte de gestion 2018

Délibération n° 12

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité, le compte de gestion 2018 du service lotissement et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2018.

Approbation du compte administratif 2018

Délibération n° 13

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2018 du service lotissement « Aux Vignottes » est adopté à l'unanimité comme suit :

LOTISSEMENT <i>Compte administratif 2018</i>	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Reprise Résultats 2017	0.00			
Opérations 2018	10 682.00	10 682.00	10 682.00	
Totaux par section	0		-	10 682.00

Déficit au 31/12/2018 = 10 682 E

Budget primitif 2019

Délibération n° 14

Après présentation par le maire, le budget primitif du budget lotissement «Aux Vignottes» est adopté à l'unanimité comme suit :

LOTISSEMENT <i>Budget primitif 2019</i>	FONCTIONNEMENT	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Reprise Résultats 2018	10 682	
ROULANS TP – 1 ^{ère} facture	20 000	
ROULANS TP – 2 ^{ème} facture	2 980	
ENEDIS	2 100	
Imprévus pour équilibre	11 638	
Vente d'une parcelle :		47 400
742 m2 x 64 E h. t.		
TOTAUX	47 400	47 400
Résultat du B. P. 2019	0	

Budget Lotissement Aux Vignes de Morteau

Le maire informe que la procédure vient d'être lancée pour l'acquisition de plein droit des 2 parcelles sans maîtres : Bonnet et Loriod. Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Approbation du compte de gestion 2018

Délibération n° 15

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité le compte de gestion 2018 du service lotissement « Aux Vignes de Morteau » et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2018.

Approbation du compte administratif 2018

Délibération n° 16

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2018 du service lotissement est adopté à l'unanimité comme suit :

LOTISSEMENT Compte administratif 2018	FONCTIONNEMENT	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Reprise Résultats 2017		
Etude Coquard	14 784.00	
Etude Architecte BOLE	9 360.00	
Annonce Consultation	108.00	
TOTAUX	24 252.00	0

Déficit au 31/12/18 : 24 252 E

Budget primitif 2019

Délibération n° 17

Après présentation par le maire, le budget primitif du budget lotissement « Aux Vignes de Morteau » est adopté à l'unanimité comme suit :

LOTISSEMENT Budget primitif 2019	FONCTIONNEMENT	
	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Reprise Déficit 2018	24 252	
Estimation sommaire :		
Achat de terrains	219 000	
Frais de notaire	20 000	
Frais d'études	130 000	
Travaux	823 000	
Imprévus	65 000	
Sous-total	1 257 000	
Prêt		1 281 252
TOTAUX	1 281 252	1 281 252
Résultat du B. P. 2019		0

Budget Forêt

Approbation du compte de gestion 2018

Délibération n° 18

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité le compte de gestion 2018 du service Forêt et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2018.

Approbation du compte administratif 2018

Délibération n° 19

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité comme suit :

Compte administratif 2018 FORET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2017		7 668.49	7 872.94	
Affectation en Investissement				14 872.94
Opérations réelles 2018	14 353.22	63 247.28	7 076.00	
Reversement budget général	40 000.00			
TOTAUX	54 353.22	70 915.77	14 948.94	14 872.94
RESULTATS PAR SECTION	16 562.55		-	76.00
Excédent au 31/12/2018		16 486.55		
Restes à réaliser	Travaux ONF		7 025.50	
Excédent au 31/12/2018		9 461.05		

Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Délibération n° 20

Résultat de fonctionnement 2019 : 16 562.55 E

A affecter en investissement pour couvrir :

- le déficit d'investissement : 76 E
 - le solde des restes à réaliser : 7 025.50 E
- Total arrondi à 7 102 E**

Soit :

Affectation en investissement : 7 102 E

Le solde en fonctionnement : 9 461 E

Vote du budget primitif 2019

Délibération n° 21

L'exposé du Maire entendu et après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 comme suit :

FORET	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<i>Budget primitif 2018</i>				
Reprise Résultats 2018 (1)		9 461.00	76.00	7 102.00
Opérations réelles 2019	21 100.00	72 700.00	72 025.00	21 600.00
Reversement au budget général	15 000.00			
Virement en investissement	43 399.00			43 399.00
Dépenses imprévues	2 662.00			
TOTAUX	82 161.00	82 161.00	72 101.00	72 101.00
RESULTATS PAR SECTION	0		0	
<i>Résultat du B. P.</i>		0		

Budget général**Approbation du compte de gestion 2018**

Délibération n° 22

L'exposé du Maire entendu, l'assemblée adopte à l'unanimité, le compte de gestion 2018 du budget principal et donne quitus au receveur municipal pour la gestion 2018.

Approbation du compte administratif 2018

Délibération n° 23

Le Président quitte la salle pour le vote du compte administratif. Est désigné Président de séance : Hervé DUBOIS-DUNILAC. Après présentation détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement, le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité comme suit :

Compte Administratif 2018 BUDGET GENERAL	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2017		158 597.68		3 264.33
Affectation Résultat 2017				205 692.01
Opérations réelles 2018	451 516.26	723 381.86	513 458.57	148 931.76
TOTAUX	451 516.26	881 979.54	513 458.57	357 888.10
Résultats par section	430 463.28		-155 570.47	
EXCEDENT AU 31/12/2018		274 892.81		
Reprise Restes à Réaliser			212 923.80	80 000.00
Excédent corrigé au 31/12/2018	141 969.01 E			

Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Délibération n° 24

Résultat de fonctionnement 2018 : 430 463 E

A affecter en investissement pour couvrir :

- le déficit d'investissement : 155 571 E
 - le solde des restes à réaliser : 132 924 E
Total arrondi à : 288 495 E

Soit :

Affectation en investissement : 288 495 E
 Le solde en fonctionnement : 141 968 E
Total 430 463 E

Vote des taxes directes locales pour 2019

Délibération n° 25

L'exposé du maire entendu, l'assemblée décide à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux pour 2019.

Les taux des trois taxes communales demeurent ainsi les suivants :

Taxe d'habitation 10.01 %
 Taxe foncière bâti 8.03 %
 Taxe foncière non bâti 18.55 %.

Le produit attendu pour l'année 2019 s'élève à 227 531 E (221 465 E en 2018).

	Bases 2018	Taux 2018	Bases 2019	Bases 2019
Taxe d'habitation	1 427 407	10.01	1 472 000	147 347
Taxe foncière bâti	926 836	8.03	948 200	76 140
Taxe foncière non bâtie	21 493	18.55	21 800	4 044
				227 531

Vote du budget primitif 2018

Délibération n° 26

L'exposé du Maire entendu et après présentation détaillée en sections de fonctionnement et d'investissement, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2019 comme suit :

Budget primitif 2019	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise Résultats 2018		141 968	155 571	
Affectation Résultat Fonct. 2018				288 495
Opérations réelles 2019	481 522	665 853	1 752 882	1 319 751
Dépenses imprévues	26 092			
Virement pour équilibre Investissement	300 207			300 207
TOTAUX	807 821	807 821	1 908 453	1 908 453
Résultats par section	0		0	
EXCEDENT DU BP 2019		0		

Salle de gymnastique et multisports - Demande de financement

Délibération n° 27

Le Maire expose à son conseil municipal :

La commune de Roulans accueille une association de gymnastique qui se développe régulièrement. Les locaux actuellement mis à disposition par la commune se révèlent de moins en moins fonctionnels et très consommateurs d'énergie (faible isolation, forte consommation en chauffage électrique).

Le conseil municipal a donc travaillé avec un assistant à maîtrise d'ouvrage pour conduire une étude de faisabilité, définir un pré-programme puis un programme en vue de construire une salle de gymnastique à côté de l'actuel gymnase communal.

Le pré-programme a été récemment rédigé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage et prévoit la réalisation d'un bâtiment à énergie positive (BEPOS) qui permettra d'accueillir de manière optimale les entraînements de gymnastique avec notamment des agrès installés sur des points d'encrage. Cette salle accueillera également des activités complémentaires (yoga, zumba...). En tenant compte des besoins déjà connus, le gymnase serait occupé environ 27h / semaine.

Le montant estimé des dépenses (hors imprévus et révisions) est de 888 906 € HT à l'issue de la phase préprogramme dont 52 600€ HT pour la construction d'une chaufferie bois.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Libellé	Montant HT	Libellé	Montant HT
Bâtiment (sauf chaufferie et panneaux photo.)	638 995€	Etat – DETR et/ou contrat de ruralité	150 528,63€
Panneaux photovoltaïques	30 000€	Etat CNDS	164 061,20€
Aménagements extérieurs	12 000€	Région – Effilogis études	26 831,42 €
Travaux concessionnaires réseaux	4 000€	Région – Effilogis travaux	149 178,63€
Etude de faisabilité, programmation, AMO, conduite d'opération	54 750€	SYDED	7 500€
Maîtrise d'œuvre	69 692€	Europe FEADER – programme LEADER	92 303,48 €
Contrôle technique et coordination SPS	9 537€	Département (AMO)	11 250€
Etude géotechnique	3 600€	Département (P@C 25, volet B)	56 000 €
Relevé géomètre et bornage	2 500€		
Publicité marchés	700€		
Assurance Dommage Ouvrage	10 532€	Emprunt	0€
		Autofinancement commune de Roulans	178 652,64€
Sous-total salle de sport sauf chaufferie bois	836 306€	Sous-total salle de sport sauf chaufferie bois	836 306€
Chaufferie bois	52 600€	Etat CNDS	10 520€

		Europe FEDER	26 300€
		Autofinancement commune	15 780€
Sous-total chaufferie bois	52 600€	Sous-total chaufferie bois	52 600€
Total	888 906€	Total	888 906€

Le conseil municipal s'engage à réaliser et à financer l'ensemble des dépenses prévisionnelles du projet.

Le conseil municipal sollicite l'aide financière de l'Union Européenne (FEDER et programme LEADER du FEADER), de l'Etat (CNDS, DETR et/ou contrat de ruralité), de la Région, du Département et du SYDED suivant les montants prédéfinis ci-dessus.

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- *Valident le plan de financement ci-dessus et acceptent de prendre en charge les cofinancements non obtenus,*
- *Autorisent le Maire à formaliser et déposer un dossier de demande de financement au titre de LEADER auprès du GAL du Doubs Central et auprès des autres cofinanceurs,*
- *Autorisent le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à cette décision.*

Cette délibération annule et remplace la délibération du 28 mars 2019.



Le Maire,
Alain JACQUOT